

Les débuts de la IV^e République

La France libérée, d'ambitieux réformes sont engagées. Après la démission de de Gaulle en janvier 1946, la vie politique est dominée par le tripartisme (MRP, SFIO, PC). Après mai 1947, l'opposition du PCF s'ajoute à celle des gaullistes. Les gouvernements « de la 3^e force » reconstruisent la France (avec l'aide américaine) dans le contexte des Trente Glorieuses mais aussi de la guerre froide et des guerres coloniales.

1945

L'application du programme de la Résistance. Gaullistes, communistes, socialistes et démocrates-chrétiens (MRP) forment le gouvernement du général de Gaulle. Des réformes sont engagées : nationalisations (grandes banques, Renault...), vote des femmes, création de la Sécurité sociale et des comités d'entreprise, lancement de la planification confiée à Jean Monnet...

1946

La démission du général de Gaulle (20 janvier). En désaccord avec les projets constitutionnels de l'Assemblée élue en octobre 1945, le général de Gaulle démissionne. Le PCF, SFIO et MRP ne s'accordent pas sur la nouvelle Constitution à donner au pays.

La naissance de la IV^e République. Le 13 octobre, après une première version de la Constitution, repoussée par référendum, la seconde est approuvée par un nouveau référendum. Le socialiste Vincent Auriol est élu premier président de la IV^e République (janvier 1947) par le Parlement (Assemblée nationale et Conseil de la République) réuni en Congrès.

1947

Le départ des ministres communistes (4 mai). Le socialiste Paul Ramadier, président du Conseil, révoque les ministres communistes en désaccord avec sa politique sociale et coloniale en Indochine insurgée. C'est la fin du tripartisme (PCF, SFIO, MRP). Les gouvernements dits « de la 3^e force » (SFIO, MRP, radicaux et modérés) doivent combattre l'opposition des communistes et celle des gaullistes regroupés, d'avril 1947 à juillet 1952, dans le Rassemblement du peuple français (RPF).

1951

La CECA (18 avril). À l'initiative de Robert Schuman, le traité de Paris institue la Communauté européenne du charbon et de l'acier (France, Benelux, Italie, RFA) ; c'est une des premières étapes de la construction européenne.

1953

23 décembre. Les partis étalent leurs divisions : il ne faut pas moins de treize tours de scrutin pour élire René Coty second président de la IV^e République !

1954

Diên Biên Phu. Le 7 mai, la défaite de Diên Biên Phu marque la fin de l'occupation française en Indochine.

Le Gouvernement Mendès France (18 juin). Investi après la chute de Diên Biên Phu, le gouvernement Pierre Mendès France bénéficie du soutien de la SFIO et, pour la première fois depuis mai 1947, de la neutralité du PCF. Inaugurant un style de gouvernement personnel, Mendès France se distingue par sa volonté d'action. Il signe les accords de Genève, qui mettent fin à la « sale guerre » d'Indochine, accorde l'autonomie à la Tunisie. Mais ayant accumulé les mécontentements, il est renversé en février 1955, les radicaux ne lui pardonnant pas l'abandon du projet de CED ou Communauté européenne de défense, refusé par la Chambre des députés le 31 août.

DIÊN BIÊN PHU



Le 13 mars 1954, le camp retranché de Diên Biên Phu, encerclé depuis 55 jours, tombe sous le feu d'une attaque massive du Viêt-minh.

La « sale guerre »

De 1940 à 1945, l'occupation japonaise de l'Indochine française encourage le mouvement de décolonisation.

Le 2 septembre 1945, le leader indochinois Hồ Chí Minh proclame l'indépendance du Viêtnam. Dans sa lutte contre la présence française, le Viêt-minh, mouvement communiste et nationaliste, reçoit l'aide de l'URSS puis de la Chine communiste à partir de 1949. La France, dans le contexte de la guerre froide, freine l'avance du communisme en Asie.

De 1946 à 1954, la guérilla menée par le général Giáp, dans la jungle et les rizières, épuise l'armée française. L'opinion publique se désintéresse de cette guerre lointaine et ruineuse tandis que le Parti communiste français dénonce la « sale guerre ».

La défaite de Diên Biên Phu

Noyé sous un déluge de feu depuis le 13 mars 1954, le camp retranché de Diên Biên Phu, commandé par le général de Castries, succombe au 55^e jour de lutte. Les avions ne pouvant plus ni atterrir ni décoller, la garnison française, faute de munitions, doit capituler le 7 mai. Après de sanglants combats au corps à corps, les Français comptent 1 500 morts, 3 500 blessés graves et 10 000 prisonniers, dont 7 000 ne reviendront pas. Les meilleures unités du corps expéditionnaire sont décimées. En concentrant ses troupes dans la cuvette de Diên Biên Phu, le général Navarre, commandant en chef en Indochine, espérait attirer le Viêt-minh sur un terrain où il pourrait en découdre face à face. C'était compter sans la mobilisation de tout un peuple qui, par canions russes, par portage ou à bicyclette, concentra sur la cuvette une puissance de feu impressionnante (jusqu'à 2 400 mortiers !). De plus, l'armée française comptait sur l'aide militaire américaine qui n'est pas venue.

Les accords de Genève, 20-21 juillet 1954

Quelques semaines après Diên Biên Phu, le gouvernement Mendès France signe la paix en Indochine : le Laos et le Cambodge obtiennent leur indépendance, le 17^e parallèle sépare une zone Viêt-minh au nord d'une zone nationaliste au Sud-Viêtnam.

Diên Biên Phu est la seule bataille rangée de l'histoire de la décolonisation. La défaite de Diên Biên Phu entraîne le retrait des troupes françaises d'Indochine. C'est aussi le signe de la fin de l'Empire colonial français.

La Reconstruction

L'économie ruinée et le territoire dévasté sont à reconstruire. L'expansion démographique, des réformes structurelles (nationalisations, planification), l'apport de l'immigration ainsi que l'aide américaine, permettent à la France de se rétablir. À partir de 1953, le pays retrouve une croissance forte que va stimuler l'ouverture à l'Europe (CECA) et au monde.

1944 - 1946 La vague des nationalisations. Les Charbonnages de France, Renault puis les transports aériens, la Banque de France, quatre grandes banques de crédit, le gaz, l'électricité, onze compagnies d'assurances sont successivement nationalisés.

1945 La mise en place de la sécurité sociale (4-19 octobre). Par ordonnance du gouvernement, elle assure des prestations sociales pour tous les salariés.

La création du Haut-Commissariat à l'énergie atomique (18 octobre). Frédéric Joliot-Curie en deviendra le haut-commissaire en novembre.

Les difficultés alimentaires (1^{er} novembre). La carte de pain est supprimée mais est rétablie le 28 décembre.

1946 La création du Commissariat général au plan. Sous la direction de Jean Monnet, il met en place une planification incitative. Le premier plan démarre en 1947 et donne la priorité à six secteurs de base pour la reconstruction et la modernisation économique.

1948 L'inauguration du barrage de Génissiat (Ain) (19 janvier). L'État poursuit la politique de production d'électricité hydroélectrique (Tignes, en Savoie).

La pénurie des logements (24 juin). Les loyers sont réglementés par une loi.

Le plan Marshall (28 juin). L'accord du plan américain est approuvé en conseil des ministres.

La mise en route de Zoé (15 décembre). La première pile atomique française est élaborée à Fontenay-aux-Roses dans la banlieue parisienne.

1949 La fin du rationnement de l'essence (4 décembre). Les produits sont revenus progressivement en vente libre.

1951 Le gaz jaillit à Lacq (19 décembre).

1952 L'électrification de la ligne Paris-Lyon (24 juin).

1953 L'ouverture du marché commun du charbon et de l'acier (10 février). C'est la mise en œuvre de la CECA, lancée par Robert Schumann en 1950.

1955 Le premier vol de la Caravelle (27 mars). Cet avion bi-réacteur moyen-courrier, commercialisé en 1958, symbolise la réussite technique et économique de la France comme l'hélicoptère Alouette ou encore la DS Citroën à la pointe de l'innovation.

28-29 mars La CC 7107 et la BB 9004 de la SNCF battent le record du monde de vitesse sur rail avec une pointe à 331 km/h.

1958 L'ouverture du marché commun. Elle marque l'entrée en vigueur des traités de Rome de 1957.



Affiche communiste de 1945 appelant à améliorer la productivité pour reconstruire la France. Au 1^{er} janvier 1948, l'indice de la production industrielle est déjà supérieur à celui de 1930 : en 1957, il en est le double.

LE DÉBUT DES TRENTE GLORIEUSES

La naissance de l'État-providence

L'État s'impose comme le garant des rapports sociaux, notamment avec les comités d'entreprise et la Sécurité sociale, établie par l'ordonnance d'octobre 1945. La protection sociale, le droit au travail et la solidarité sont inscrits dans le préambule de la Constitution. En 1946, le quotient familial allège l'impôt sur le revenu. Le SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti) est créé en 1950. En 1957, un minimum vieillesse est mis en place, financé en partie par la vignette automobile.

L'entrée dans la société de consommation

La production industrielle de masse et la hausse du niveau de vie moyen permettent aux Français d'équiper leur foyer et de profiter de leurs loisirs. La troisième semaine de congés payés est votée en 1956. La consommation est facilitée par des organismes de crédit comme le Cetelem (compagnie pour le financement des équipements électro-ménagers) créé en 1953. La FNAC (Fédération nationale d'achats des cadres) est fondée en 1954 ; 100 000 téléviseurs sont alors en service en France. Les constructeurs français livrent 900 000 véhicules particuliers (500 000 en 1952). Le premier « village » du club Méd ouvre en 1950, le livre de poche est lancé en 1953.

La persistance des difficultés

La crise financière demeure ; les régions se développent inégalement. L'exode rural s'accroît. Les « laissés pour compte » de la croissance comme les petits commerçants adhèrent au mouvement de Pierre Poujade. Malgré des constructions massives (1 million de logements à partir de 1952), le problème persiste. Il existe encore des bidonvilles dans les banlieues de certaines grandes villes. Dans l'hiver 1954, l'abbé Pierre lance un appel mémorable sur les ondes de Radio-Luxembourg.



Henri Grouès (le vrai nom de l'abbé Pierre) est un prêtre résistant, député MRP de 1945 à 1951. En 1949, il fonde le Mouvement Emmaüs pour venir en aide aux déshérités et lutter contre l'exclusion sociale. L'appel du 1^{er} février 1954 provoque un immense mouvement de solidarité et rapporte 500 millions de dons.

La IV^e République correspond au début de ce que l'on a appelé les Trente Glorieuses, la modernité économique et sociale. Mais ces années de croissance et de mutations n'ont pas été bénéfiques pour toute la société. On a pu ainsi évoquer les « Trente Rugueuses ».

Chaîne de montage de la 4 CV Renault dans les années 1950

La 4 CV Renault présentée au Salon de l'automobile en 1946 ou la 2 CV Citroën (en 1948) deviennent vite les voitures les plus populaires. Leur prix, accessible au plus grand nombre, est facilité par une production de type fordiste et par la main d'œuvre immigrée.

La fin de la IV^e République

La guerre d'Algérie qui commence en 1954 s'envenime très vite. Après la victoire du Front républicain aux élections de 1956, le socialiste Guy Mollet dirige le gouvernement, poursuit la construction de l'Europe et donne l'indépendance à la Tunisie et au Maroc. Mais il s'enlise dans le conflit algérien. La crise politique s'aggrave. L'insurrection algéroise du 13 mai ramène de Gaulle au pouvoir : c'est la fin de la IV^e République.

1954 « Les Fils de la Toussaint » (1^{er} novembre). La guerre d'Algérie commence. Une poignée de nationalistes algériens groupés en un FLN (Front de libération nationale) déclenche l'insurrection. La France réagit par une sévère répression aux attentats de la Toussaint.

1956 Le mouvement poujadiste (2 janvier). Aux élections législatives, le mécontentement des commerçants suscite le groupe éphémère de Pierre Poujade, l'Union de défense des commerçants et artisans. L'UDCA représente les laissés-pour-compte des Trente Glorieuses mais gagne aussi des suffrages d'extrême droite hostiles au gouvernement. Le Front républicain. Les socialistes, les radicaux et quelques gaullistes rassemblés aux législatives de janvier dans un Front républicain, sur un programme de paix en Algérie, gagnent les élections. Le président du Conseil, le socialiste Guy Mollet, accueilli par des tomates à Alger, propose un programme : « Pacification, élection, négociation », qui se heurte à celui du FLN : l'indépendance immédiate. Le FLN multiplie les attentats.

La France décolonise (mars). Le Maroc (le 7) et la Tunisie (le 20) deviennent indépendants. La loi-cadre Defferre (le 23) définit les principes de l'autonomie interne et prépare la décolonisation de l'Afrique noire et de Madagascar.

Les réformes sociales. En mai, le gouvernement engage des réformes : troisième semaine de congés payés, création du fonds de solidarité vieillesse.

1957 La bataille d'Alger. Chargé de maintenir l'ordre, le général Massu dirige la bataille d'Alger, gagnée par les « paras » en janvier.

Les traités de Rome (25 mars). Ils créent l'Euratom (Communauté européenne de l'énergie atomique) et la Communauté économique européenne (CEE), véritable marché commun. La CEE vise à libérer tous les échanges dans l'Europe des Six (Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, RFA).

Le contingent en Algérie. Avec le soutien des communistes, Guy Mollet instaure l'état d'urgence et envoie le contingent. Le « cancer algérien » mine la France financièrement, moralement et politiquement. Les actes de torture sont couverts par le gouvernement, qui chute le 21 mai 1957. De mai 1957 à avril 1958, l'incapacité des gouvernements à maîtriser le conflit algérien provoque une succession de crises ministérielles.

1958 La crise du 13 mai. Inquiets d'une possible négociation avec le FLN, Français et généraux d'Algérie déclenchent une insurrection et réclament la venue au pouvoir de de Gaulle, qui apparaît à beaucoup comme la seule issue devant le risque de guerre civile en France.

LE RETOUR DU GÉNÉRAL DE GAULLE

À Alger, un pouvoir insurrectionnel

Le 13 mai 1958, la foule algéroise investit le siège du gouvernement général avec la complicité de la police et de l'armée. Un Comité de salut public, avec les généraux Massu et Salan, commandant en chef en Algérie, se présente devant les émeutiers. Objectif : empêcher l'investiture, à Paris, de Pierre Pflimlin, que l'on dit prêt à abandonner l'Algérie. Le 14, le général Massu réclame la venue au pouvoir du général de Gaulle.

À Paris, le pouvoir légal

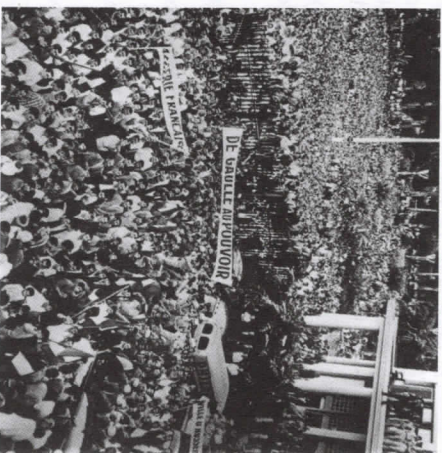
Depuis plus de trois ans, la France fait la guerre en Algérie et les gouvernements se succèdent en vain. Depuis le 15 avril, la France est même sans gouvernement. Pressenti le 8 mai par René Coty, président de la République, Pierre Pflimlin doit être investi le 13. La pression de la rue provoque un relâxe de dignité parlementaire : Pflimlin obtient une majorité forte. Dans la nuit du 13, les insurgés d'Alger se trouvent ainsi en face d'un gouvernement régulièrement investi de l'autorité de la République, mais le pouvoir légal ne parvient pas à maîtriser la situation : la Corse se rallie au pouvoir insurrectionnel d'Alger et, à Paris, on craint un coup d'État militaire.

Le recours au général de Gaulle

Le 15 mai, de Gaulle publie une déclaration annonçant qu'il se tient « prêt à assumer les pouvoirs de la République ». Par une conférence de presse le 19, il reprend contact avec les responsables politiques et se refuse à désavouer Salan. Son communiqué du 27 mai

annonce qu'il a entamé « le processus nécessaire à l'établissement d'un gouvernement républicain ». Trois initiatives qui ont en commun de s'adresser à l'opinion et de faire basculer la crise de régime là où de Gaulle l'attend. Le 28, Pflimlin démissionne. Le 29, devant la menace des « paras » de Massu, René Coty fait appel au « plus illustre des Français » qui, le 31, forme son gouvernement. Investi le 1^{er} juin, le gouvernement de Gaulle reçoit, le 3, les pleins pouvoirs pour élaborer une nouvelle Constitution. La IV^e République est virtuellement morte le 3 juin, après trois semaines de crise ouverte.

L'émeute du 13 mai conduit l'opinion publique à craindre une guerre civile. Utilisant habilement les médias, le général de Gaulle apparaît comme la seule issue pacifique et légale à la crise de régime.



Alger le 13 mai

La fin de la France gaullienne

Réélu président de la République, de Gaulle poursuit la politique d'indépendance et de « grandeur de la France » tandis que, dans le pays, l'expansion profite inégalement aux catégories sociales. Crise d'adaptation à la société de consommation, et crise politique, l'explosion de mai 1968 surprend le régime gaulliste. De Gaulle rétablit la situation. Mais, en 1969, il démissionne après un référendum négatif sur une réforme du Sénat.

1965

La réélection de de Gaulle (19 décembre). De Gaulle est réélu au second tour face à François Mitterrand, représentant unique de la gauche, qui a bénéficié des désistements des autres candidats. Le ralentissement de la croissance, les difficultés sociales et la possibilité enfin donnée aux opposants de s'exprimer à l'ORTF expliquent la baisse de popularité du général.

1966

Le retrait de l'OTAN (9 mars). Combattant l'hégémonie des États-Unis, de Gaulle annonce le retrait de la France du dispositif militaire intégré de l'OTAN. Déjà en juin 1965 le général avait désengagé la flotte française.

Le discours de Phnom Penh. En août, lors d'un voyage au Cambodge, de Gaulle salue la neutralité de ce pays et critique vigoureusement l'intervention américaine au Vietnam.

1967

Le recul gaulliste (5-12 mars). Les élections législatives ne sont gagnées que de justesse par la majorité. Les 44 Républicains indépendants de Valéry Giscard d'Estaing constituent désormais un apport indispensable aux 200 élus gaullistes de l'UD-V (Union démocratique pour la V^e République).

L'Europe agricole (1^{er} juillet). Entrée en vigueur du Marché commun agricole. De Gaulle accélère la réalisation de la Politique agricole commune (PAC), avantageuse pour la France.

Le malaise social. La situation économique et sociale dégradée provoque une poussée du chômage (400 000 chômeurs en 1967) et des grèves. Les étudiants, dont le nombre a considérablement augmenté avec le baby-boom, critiquent l'université et réclament plus de libertés et de justice sociale.

1968

L'explosion de mai. L'agitation universitaire et gauchiste gagne le monde du travail. Le pays entier est bientôt paralysé par 10 millions de grévistes. La crise devient politique. Prêt à quitter le pouvoir, de Gaulle se reprend et, par son discours radiodiffusé du 30 mai, rétablit la situation.

Le raz-de-marée gaulliste (23-30 juin). Les « élections de la peur » constituent un triomphe pour les gaullistes de l'UDR (Union pour la défense de la République) : 358 élus sur 485 députés !

La réforme des universités. Les enseignements supérieur et secondaire sont réformés. Les universités deviennent autonomes et interdisciplinaires.

1969

La démission de de Gaulle (28 avril). Cherchant à retrouver un soutien populaire direct, le général propose aux Français un référendum sur la régionalisation et une réforme du Sénat. Il fait de l'adoption de son projet la condition de son maintien au pouvoir. Le 27 avril, le « non » l'emporte nettement. De Gaulle choisit de démissionner.

1968

MAI 1968



Affiche de mai 1968

La crise étudiante

« Dans une France qui s'ennuie », les étudiants dénoncent l'université, inadaptée à l'enseignement de masse et la société de consommation. Née à Nanterre le 22 mars, l'agitation étudiante gagne le Quartier latin, après la fermeture de la Sorbonne, le 3 mai 1968. L'intervention de la police met le feu aux poudres. Le mouvement tourne à l'émeute. L'opinion publique, devant la répression policière, prend parti pour les étudiants. Après la « nuit des barricades », les syndicats appellent à une grève de protestation. Le 13 mai, un défilé impressionnant rassemble étudiants et ouvriers.

La crise sociale

Nées spontanément, grèves et occupations d'usines gagnent tous les secteurs. Aux revendications habituelles sur les salaires s'ajoutent des revendications qualitatives (responsabilité des travailleurs dans l'entreprise...). Les grèves paralysent les trois quarts de l'activité nationale : près de 10 millions de grévistes le 24 mai. Dans les lycées, les facultés, sur les lieux de travail, les projets, réalistes ou utopiques, de réforme de la société de consommation s'épanouissent. Du 25 au 27 mai, le Premier ministre Georges Pompidou négocie les accords de Grenelle avec les syndicats, qui tentent de



Une page du Figaro du 31 mai 1968

reprendre le contrôle du mouvement. Une partie de la base rejette ces accords, qui ne portent que sur les aspects matériels de la condition ouvrière (augmentation de 35 % du SMIG, réductions d'horaires...).

La crise politique

Le pouvoir semble vacant. Le 28 mai, François Mitterrand annonce sa candidature si de Gaulle démissionne. Prêt à quitter le pouvoir, celui-ci se ressaisit après avoir rencontré le général Massu en Allemagne et consulté l'armée. Le 30, de Gaulle s'adresse au pays à la radio et dissout l'Assemblée nationale. Le soir même, 700 000 gaullistes remontent les Champs-Élysées. Le travail reprend peu à peu. Aux élections des 23 et 30 juin, le parti gaulliste emporte la majorité absolue.

Moment de démocratie directe ou révolution avortée ? Il y a eu beaucoup de paroles mais le pouvoir n'a pas été pris. Crise de croissance ? Certes, la société de consommation est dénoncée mais elle séduit encore beaucoup d'exclus. En fait, mai 1968 accélère l'évolution des mentalités : ainsi sur le rôle des femmes (MLF), l'environnement (écologie), le travail (autogestion).

Georges Pompidou et la « nouvelle société »

Georges Pompidou l'emporte aux élections présidentielles de juin 1969. Jusqu'en 1972, le gouvernement Chaban-Delmas essaie de développer une politique contractuelle dite « de la nouvelle société ». La France accepte l'adhésion britannique à la CEE. Alors que la majorité présidentielle s'élargit à certains centristes, l'opposition de gauche s'unit. La maladie abrège le septennat de Georges Pompidou, qui meurt le 2 avril 1974.

1969 **L'élection de Georges Pompidou.** Le 15 juin, Georges Pompidou, ancien Premier ministre de de Gaulle, l'emporte facilement au second tour sur une opposition divisée (le PCF prône l'abstention). Jacques Chaban-Delmas, gaulliste de la première heure, est nommé Premier ministre ; Valéry Giscard d'Estaing reçoit l'Économie et les Finances. La majorité présidentielle s'ouvre aux centristes d'opposition, tel Jacques Duhamel qui reçoit l'Agriculture.

Les gouvernements Chaban-Delmas (21 juin 1969-5 juillet 1972). Jacques Chaban-Delmas inaugure une politique contractuelle dite de « la nouvelle société » : loi sur la formation permanente, négociation entre syndicats et CNPF (Conseil national du patronat français) pour des contrats de progrès, revalorisation périodique du SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) indexé sur le coût de la vie, mensualisation des salaires pour tous...

1971 **Le congrès d'Épinay** (16 juin). Au congrès d'Épinay, François Mitterrand devient le premier secrétaire du Parti socialiste, qui s'est substitué en 1969 à l'ancienne SFIO.

1972 **L'élargissement de la CEE** (23 avril). Georges Pompidou accepte d'élargir la CEE à l'Irlande, au Danemark et au Royaume-Uni. En cela, il rompt avec un des principes gaullistes. Les Français approuvent par référendum mais on compte 39 % d'abstentions. **Le « programme commun de gouvernement ».** Il est signé le 27 juin entre le PS et le PCF, dirigé par Georges Marchais. Le programme prévoit des réformes sociales importantes et des nationalisations. Le MRG (Mouvement des radicaux de gauche) se ralliera à cet accord le 4 octobre.

Le renvoi de Chaban-Delmas (5 juillet). En désaccord avec son Premier ministre, Georges Pompidou le remplace par le gaulliste Pierre Messmer, qui se fait l'artisan d'une vigoureuse – mais controversée – politique d'industrialisation.

La fondation du Front national (23 septembre). Jean-Marie Le Pen fonde le Front national, parti d'extrême droite.

1973 **L'affrontement gauche-droite.** Aux législatives de mars, « la majorité reste la majorité », mais elle s'amenuise. Les élections ont montré la bipolarisation croissante des forces politiques. Le PS apparaît comme le principal bénéficiaire de l'unité de la gauche.

1974 **La mort de Georges Pompidou** (2 avril). La maladie du Président a été tenue secrète mais la rapidité de son issue surprend même ceux qui savaient. Conformément à la Constitution, le président du Sénat, Alain Poher, devient président de la République par intérim. Le choix du candidat de droite à l'élection présidentielle s'avère difficile. Chaban-Delmas ou Giscard d'Estaing ? La droite se présente divisée au premier tour

LA FIN DES TRENTE GLORIEUSES

De la croissance à la crise

La période des Trente Glorieuses, ainsi appelée par l'économiste Jean Fourastié, s'étend de 1946 aux années 1970 et concerne les pays industrialisés. La France connaît alors une croissance moyenne annuelle du PIB de plus de 5 %. C'est le moment du plein emploi (113 000 chômeurs officiels en 1964). La croissance est favorisée par l'avènement de la consommation de masse, résultat du baby-boom, de la hausse générale du niveau de vie, de l'État providence, du crédit plus facile. L'agriculture se modernise, les industries rationalisent la production (c'est l'époque du fordisme), le secteur tertiaire commence son essor. Mais, à partir du début des années 1970, une crise multiforme provoque l'essoufflement des Trente Glorieuses.

Les facteurs de la crise

La croissance ne cesse pas mais est fortement ralentie (jusqu'à 2 %). Ce ralentissement est dû à un faisceau de causes, dont l'essoufflement de la consommation (les ménages se sont équipés en biens durables), la concurrence du Japon et des nouveaux pays industrialisés à main-d'œuvre bon marché, les désordres monétaires engendrés depuis 1971 par la fin de la convertibilité du dollar en or. La crise a aussi pour origine le premier choc pétrolier : en 1973, l'OPEP (Organisation des pays/producteurs de pétrole) multiplie par 4 les prix du baril ; or la croissance reposait largement sur le faible prix du pétrole. Ont compté aussi, dans les origines de la crise, la hausse des coûts salariaux, l'absentéisme et les grèves dues au rejet du travail à la chaîne. Ainsi, les profits des entreprises baissent et les investissements sont moindres.

Les manifestations de la crise

Les faillites se multiplient, la précarisation du travail apparaît, le chômage de masse démarre (450 000 chômeurs en 1974, soit 3 % des



Manifestation pour sauver la sidérurgie

actifs). L'inflation repart (elle n'avait jamais disparu). La France connaît la stagflation. La tension est ralentie ; c'est la fin du baby-boom. L'immigration, qui avait été un des éléments de la croissance, est freinée. L'État hésite entre des politiques de rigueur (de « refroidissement » en 1974) ou des politiques de relance. Des essais d'autogestion sont tentés comme chez Lip. Des mutations importantes sont en train de s'accomplir : la baisse des emplois industriels et la tertiarisation, l'abandon partiel du dirigisme, mais aussi l'aggravation des disparités sociales.

Plus qu'une crise, c'est en fait le ralentissement de la croissance qui se produit dans les années 1970. Des mutations sectorielles se produisent en parallèle. La société de consommation, symbole mythique et conséquence de la croissance économique des Trente Glorieuses, est remise en cause.

Les cohabitations sous la V^e République

La coexistence institutionnelle entre un chef de l'État et un chef de gouvernement (issu de la majorité parlementaire) politiquement antagonistes pose une situation inédite. L'article 20 stipule : « Le gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation ». L'article 21 précise : « Le Premier ministre dirige l'action du gouvernement. Il est responsable de la Défense nationale... ». Trois cohabitations ont illustré différemment cette pratique.

1986 - 1988

La première cohabitation. Pour la première fois sous la V^e République, les élections législatives de mars ont permis à la droite de remporter la majorité relative des suffrages, mais aussi la majorité absolue en sièges. Choisir un Premier ministre dans la majorité qui a remporté les législatives n'est pas une obligation pour le chef de l'État, mais en démocratie, c'est une reconnaissance de l'opinion des citoyens et un moyen d'éviter les crises politiques. François Mitterrand choisit Jacques Chirac, chef du RPR, comme Premier ministre.

Le président de la République s'efforce de garder la primauté en politique étrangère tandis que Jacques Chirac, Premier ministre, mène une politique intérieure d'inspiration libérale. Mitterrand s'oppose parfois en refusant par exemple de signer des ordonnances. Les deux hommes sont candidats à l'élection présidentielle de 1988 ; Jacques Chirac est battu, François Mitterrand réélu.

1993 - 1995

La deuxième cohabitation. Elle suit la victoire de la droite aux élections législatives de 1993. Le RPR Édouard Balladur devient Premier ministre. Lui et François Mitterrand respectent leurs prérogatives réciproques (conduite de la politique internationale et de la défense pour l'un, conduite de la politique intérieure pour l'autre avec le choix de la rigueur) ; en outre, François Mitterrand n'est pas candidat à sa propre succession pour 1995, il n'y a donc pas d'enjeu personnel.

1997 - 2002

La troisième cohabitation. Elle est non préparée car elle survient après une dissolution surprise de l'Assemblée nationale par Jacques Chirac en 1997 ; les législatives sont gagnées par la « gauche plurielle » et le socialiste Lionel Jospin devient Premier ministre. Cette cohabitation est plus tendue. Chacun estime dans son droit d'avoir « le dernier mot ». Jacques Chirac, qui a pourtant qualifié la cohabitation de « constructive » le 14 juillet, montre maintes fois son désaccord lors du Conseil des ministres ou lors de déplacements en province. À l'élection présidentielle de 2002, Lionel Jospin est battu au premier tour, Jacques Chirac, face au candidat du Front national, réélu.

Depuis 2000, la réduction à 5 ans du mandat présidentiel, en faisant coïncider les deux types d'élections, devrait éviter les cohabitations (sauf en cas d'élections intermédiaires) de même que, depuis 2002, la décision d'inverser les calendriers (la présidentielle avant les législatives).

LES GRANDES RÉFORMES CONSTITUTIONNELLES DE LA V^e RÉPUBLIQUE

■ Les principales révisions et leur procédure

Date et procédure de la révision	Contenu
1962 (référendum)	Élection du président de la République au suffrage universel
1974 (Congrès)	Élargissement du rôle du Conseil constitutionnel
1992 (Congrès)	Ratification du traité européen de Maastricht
1999 (Congrès)	Parité homme/femme dans la représentation politique
2000 (référendum)	Mandat présidentiel ramené de 7 à 5 ans (quinquennat)
2003 (Congrès)	Organisation décentralisée de la République
2005 (Congrès)	Charte de l'environnement
2007 (Congrès)	Inscription de l'abolition de la peine de mort dans la Constitution
2008 (Congrès)	Limitation à deux mandats consécutifs de l'exercice de la fonction de président de la République ; création d'un Défenseur des droits, élargissement des droits du Parlement ; possibilité de saisir le Conseil constitutionnel après la promulgation d'une loi (question prioritaire de constitutionnalité)

■ La procédure de révision selon l'article 89 de la Constitution

« L'initiative de la révision de la Constitution appartient concurremment au Président de la République sur proposition du Premier ministre et aux membres du Parlement... La forme républicaine du gouvernement ne peut faire l'objet d'une révision ».

Dans le premier cas (le Président), il s'agit d'un projet, dans le second (le Parlement), c'est une proposition. Dans l'un ou l'autre cas, il y a examen et vote dans des termes identiques par l'Assemblée nationale et le sénat. Puis la révision définitive doit être approuvée par référendum s'il s'agit d'une révision constitutionnelle.

Cependant, les révisions initiées par le président de la République peuvent être approuvées par référendum ou par la majorité des 3/5^e des suffrages exprimés du Parlement réuni en Congrès.

La Constitution peut être modifiée par référendum ou par un vote des deux chambres réunies en Congrès à Versailles. Ici, le 21 juillet 2008, il s'agit de la réforme constitutionnelle modifiant les pouvoirs du Président et du Parlement.



Hugues CAPEL père de
v. 940 987-996 → ROBERT LE PEUX
970 996-1031
père de

Henri 1^{er}
1008 1031-1060 → Philippe 1^{er}
v. 1052 1060-1108
père de

Louis VI LE GROS
v. 1083 1108-1137 → Louis VII LE JEUNE
1120 1137-1180
père de

Philippe II AUGUSTE
1165 1180-1223 → Louis VIII
1187 1223-1226
(a épousé Blanche de Castille)
père de

Louis IX (Saint-Louis)
v. 1214 1226-1270
père de

Philippe III LE HARDI
1245 1270-1285 → Robert de Clermont
(ancêtre de Henri IV)
père de

Philippe IV LE BEL
1268 1285-1314 → Charles de Valois
père de

Louis X puis
1289 1314-1316 → Philippe V puis CHARLES IV
1293 1316-1322 1294 1322-1328
Sans fils survivant
(dernier Capétien direct)

La couronne passe à la branche des Valois.
Descendants de Charles de Valois,
fils de Philippe III :

Philippe VI père de → JEAN II LE BON
DE VALOIS 1319 1350-1364
1293 1328-1350
père de

CHARLES V
1338 1364-1380
père de

CHARLES VI
1368 1380-1422 → Louis d'Orléans qui
a deux fils :
(a épousé Isabelle Charles d'Orléans
de Bavière) et Jean d'Angoulême
père de

CHARLES VII père de → Louis XI
1403 1422-1461 1423 1461-1483
père de

CHARLES VIII
1470 1483-1498
(a épousé Anne de Bretagne),
sans enfant, c'est le dernier Capétien Valois

La couronne passe à la branche des Orléans et des
Angoulême, descendants de Louis d'Orléans, fils de
Charles V : Louis XII 1462 1498-1515 descendant du
premier fils de Louis d'Orléans, a épousé Anne de
Bretagne après la mort de Charles VIII, sans enfant.
La couronne passe à son cousin.

FRANÇOIS 1^{er} père de → HENRI II
1494 1515-1547
(descendant (a épousé
du second fils Catherine
de Louis d'Orléans de Médicis)
père de

FRANÇOIS II 1544 1559-1560 → CHARLES IX 1551 1574-1589
sans enfant sans enfant
(c'est le dernier
Angoulême)

La couronne passe à la branche des Bourbons.
Descendants de Robert de Clermont,
fils de Saint Louis.

HENRI IV père de → Louis XIII
1553 1589-1610 1601 1610-1643
(a épousé (a épousé
Marie de Médicis) Anne d'Autriche)
père de

Louis XIV 1638 1643-1715 → Philippe duc
(a épousé d'Orléans
Marie Thérèse ancêtre du roi
d'Autriche) Louis-Philippe
père de

Louis, Grand Dauphin → Louis, duc de Bourgogne
(† 1711) père de († 1712) père de

Louis XV 1710 1715-1774 → Louis Dauphin († 1765)
(a épousé Marie Leszczyńska)
père de

Louis XVI 1754 1774-1793 → Louis XVIII 1755 1814-1824 → CHARLES X 1757 1824-1836
sans enfant sans enfant
chassé par
1792, a épousé la Révolution
Marie Antoinette de 1830
père de

Louis XVII (1785-1795)
N'a pas régné, mort dans la prison du Temple,
sans enfant

La chambre des députés connaît alors comme roi
des Français un descendant du second fils de
Louis XIII (branche des Orléans) :
Louis PHILIPPE 1^{er} 1773 1830-1850
Chassé par la Révolution de 1848.

■ Première République
(1792-1804)

■ CONVENTION (1792-1795)

- Principaux membres du Comité de salut public :
Danton, Barère, Cambon et Treillard.
- Sont constamment réélus de juillet 1793 à juillet 1794 : Barère, Carnot, Collot d'Herbois, Couthon, Billaud-Varenne, Héruit de Séchelles, Lindet, Prieur de la Marne, Prieur de la Côte d'Or, Robespierre, Jeanbon Saint-André.
- Ensuite : Cambacérés, Merlin de Douai, Reubell et Sieyès.

■ DIRECTOIRE (1795-1799)

- Équipe initiale : Carnot, Barras, Larevellère-Lépaux, LeTourneur et Reubell.
- S'inscrivent au fur et à mesure des départs : Barthélémy, Merlin de Douai, François de Neufchâteau, Sieyès, Gohier, Ducos et Moulin.

■ CONSULAT (1799-1804)

- Consuls provisoires : Bonaparte, Sieyès et Ducos.
- Puis : Bonaparte, Premier consul et Cambacérés et Lebrun, consuls.
- Bonaparte est consul à vie en mai 1802.

■ Premier Empire
(1804-1814/1845)

- Louis XVIII, empereur des Français
- Napoléon 1^{er}
- Retour du roi
(1814/1815-1818)
- Voir chronologie ci-contre.

■ Deuxième République
(1848-1852)

- Gouvernement provisoire
(formé le 24.2.1848)
- Louis Napoléon Bonaparte
président (10.12.1848-2.12.1852)

■ Second Empire
(1852-1870)

- Napoléon III (2.12.1852-4.9.1870)

■ Troisième République
(1870-1940)*

- Gouvernement de la Défense nationale
4.9.1870-2.1871
- Adolphe Thiers – 17.2.1871
- Maréchal Patrice de Mac-Mahon
24.5.1873 – démissionne 30.1.1879
- Sadi Carnot – 3.12.1887 – assassiné 24.6.1894
- Jean Casimir-Perier
27.6.1894 – démissionne 15.1.1895
- Félix Faure – 17.1.1895 – 16.2.1899
- Emile Loubet – 18.2.1899
- Armand Fallières – 17.1.1906
- Raymond Poincaré – 17.1.1913
- Paul Deschanel – 17.1.1920 – démissionne 21.9.1920
- Alexandre Millerand
24.9.1920 – démissionne 11.6.1924
- Gaston Doumergue – 13.6.1924
- Paul Doumer – 13.5.1931 – assassiné 6.5.1932
- Albert Lebrun – 10.5.1932 – se retire 7.1970

■ L'État français
(1940-1944)*

- Marechal Philippe Pétain – 17.7.1940-1944

■ Gouvernement provisoire
(1944-1946)*

- Charles de Gaulle – 2.6.1944-20.1.1946
- Félix Gouin, Georges Bidault, Léon Blum (1946)

■ Quatrième République
(1946-1958)

- Vincent Auriol – 16.1.1947
- René Coty – 23.12.1953

■ Cinquième République
(1958-...)*

- Charles de Gaulle – 21.12.1958 – 19.12.1965
démissionne 28.4.1969
- Georges Pompidou – 15.6.1969 – 2.4.1974
- Valéry Giscard d'Estaing – 19.5.1974
- François Mitterand – 10.5.1995
- Jacques Chirac – 17.5.1995
- Nicolas Sarkozy – 16.5.2007
- François Hollande – 06.05.2012
- Emmanuel Macron – 07.05.2017

(*) Il s'agit des dates d'élection et non des dates de prise de fonction.

